

Sauvons les Grands Plats !



Photo prise depuis Le Sentier, entre Chez Le Maître et Piguet Dessous

Pétition: Nous demandons aux communes du Chenit, de l'Abbaye et du Lieu de renoncer au parc éolien des Grands Plats et d'évaluer toutes les alternatives à ce projet destructeur.

	NOM en maj.	Prénom	Adresse	NPA/Localité	Signature
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					

A retourner à : Sauvons les Grands Plats, Case postale 50, 1342 Le Pont

Sauvons les Grands Plats !

- Le projet de parc éolien aux Grands Plats (7 machines de plus de 200 m de hauteur) est situé à l'intérieur d'un périmètre classé à l'Inventaire Fédéral des Paysages. Il est protégé pour la beauté exceptionnelle et le caractère unique de ses paysages, des surfaces forestières étendues d'un seul tenant, des lacs, de vastes pâturages boisés, une faune riche et variée, y compris des espèces menacées comme le Grand Tétras. **Bref, une nature aimée de tous, Combiens ou non, qu'il faut absolument préserver.**

- Le Concept d'énergie éolienne pour la Suisse recommande aux cantons de désigner les sites IFP comme zones d'exclusion dans le plan directeur. **Il est incompréhensible que les promoteurs fassent fi de cette recommandation.**

- Certes, les sites classés à l'IFP ne sont pas "intouchables", mais déroger à la protection n'est possible que *"si des intérêts équivalents ou supérieurs, d'importance nationale également"* le justifient. **La production aléatoire et intermittente d'électricité ne représente certainement pas un intérêt supérieur d'importance nationale.**

- De plus, 2 éoliennes seront posées à l'intérieur du District franc fédéral du Noirmont. Le plan de gestion, adopté en septembre 2013, fixe aux promeneurs, sportifs, campeurs, chasseurs, etc. des interdictions ou des restriction sévères pour réduire les nuisances. **Cela doit être valable pour les éoliennes également.**

- La proposition de modifier les limites du périmètre de l'IFP ne manque pas de culot! Les autres cantons, Neuchâtel ou Berne, ont même défini une zone tampon de 5 km autour des sites à l'IFP, car **ériger des éoliennes juste à la limite du périmètre ne réduit pas leur impact négatif sur le site.**

- Le projet prévoit d'installer 7 machines de plus de 207 mètres de haut, soit 5 à 6 fois la taille d'un bel épicéa. Elles seront visibles d'un peu partout d'autant qu'elles tournent, ce qui les rend encore plus apparentes. **C'est donc toute la Vallée qui sera défigurée.**

- Installer un parc éolien n'est pas anodin. C'est un investissement de 60 ou 70 millions, avec d'importants travaux de terrassement, d'aplanissement, de construction de routes, de chemins et de fouilles, et ceci pendant 2 années au moins. Ensuite, les travaux de maintenance nécessiteront une l'intervention humaine régulière et répétée. **C'est la vocation même d'une zone protégée qui est remise en question.**

- Les éoliennes n'ont pas d'avenir en Suisse. Au mieux, en les posant toutes et en hérissant les crêtes du Jura de 800 à 1'000 machines, on n'obtiendrait que 6 ou 7 % de la production d'électricité en Suisse, **mais une production aléatoire et intermittente, qui nécessite le maintien ou la construction, en parallèle, de centrales de même puissance capables d'intervenir chaque fois que les éoliennes sont au repos, c'est-à-dire le 80% du temps.**

Le courant éolien est non seulement cher et peu fiable, mais aussi celui, de toutes les énergies renouvelables, qui défigure le plus le paysage.

Sans votre appui, rien n'est possible. Signez la pétition !